

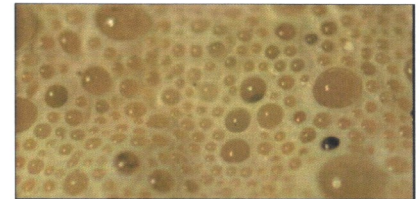
## MATERIAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE

(Essais de durabilité conformes aux: EN 13197:2011+A1:2014)

<b>CERTIFICAT DE L'ESSAI DE DURABILITE</b>	REF.	<b>4548/P-R-I</b>
--------------------------------------------	------	-------------------

**Client:** SCIL BÉNIN PEINTURES  
 Zone Industrielle Akapakpa PK3  
 01 B.P. 3523 - REPUBLIC OF BÉNIN

**Date d'émission:** 13 Novembre 2018



### 1.- SYSTÈME DE MARQUAGE ROUTIER ESSAYÉE

#### A) INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT

IDENTIFICATION DE MARQUE COMERCIAL ET FORME D'APPLICATION DES MATERIAUX		FABRICANT(S)	Epaisseur (µm)	Dosage (g/m <sup>2</sup> )
Nature:	Peinture alquidique blanche	SCIL BÉNIN PEINTURES	-	700
Nom commercial <sup>1</sup> :	<b>SPRAYLINE</b>			
Appliqué par:	Spray	SOVITEC		350
Nature:	Microbilles			
Nom commercial <sup>2</sup> :	<b>EHOSTAR 5</b>			
Appliqué par:	Saupoudrage			
<b>TYPE DE MATERIAL:</b> Peinture alquidique blanche sans microbilles de verre premelangée appliquée par pulverization et avec de microbilles de verre de saupoudrage.				
<b>CARACTERISTIQUES DE LA MARQUE ROUTIERE:</b>		(conformes aux EN 1436:2018)	<b>Non structurée</b>	

1) Les résultats et les paramètres d'identification peuvent être obtenus auprès du fabricant ou auprès d'AETEC avec autorisation expresse.

2) Le produit testé est identifié par sa Déclaration de Conformité CE et ses documents annexes.

#### B) RÉSULTATS DE L'ESSAI DE DURABILITÉ: seulement pour rugosité (conformes aux EN 13197:2011+A1:2014)

**RG2**

DES CONDITIONS REQUISES DU SYSTÈME DE MARQUÉ ROUTIER				DURABILITÉ				
comme il est défini et exprimé dans EN 1436:2018				exprimés dans des CLASSES DE TRAFIC conformes aux EN 13197:2011+A1:2014				
En fonction de l'usage prévu du système non toutes les conditions requises sont nécessaires			Exprimés dans	P0	P4	P5	P6	P7
Visibilité nocturne	Coefficient de luminance rétro-réfléchie R <sub>L</sub>	sec	Classe (R)	R5	R4	R4	R3	R3
	Coefficient de luminance sous éclairage diffus Q <sub>d</sub>		Classe (Q)	Q5	Q5	Q5	Q5	Q5
Visibilité diurne	ó Facteur de luminance B		Classe (B)	B5	B4	B4	B4	B4
	Couleur (coordonnées de chromaticité x - y)		II Pase / II ne pase pas	pase	pase	pase	pase	pase
Résistance à la glissance	Valeur de l'anti-glissance SRT		Classe (S)	S2	S2	S2	S2	S2
Type	Un type résultant du système de marqué routier		Type I / II	I				
TEMPS DE SECHAGE:	comme il est défini et exprimé dans EN 13197:2011+A1:2014		Classe (T)	T4				

Les CLASSES DE TRAFIC ont été attribuées sur la base des valeurs moyennes mesurées sans tenir compte de leurs incertitudes de mesure.

Date de commencement de l'essai:	<b>15 Octobre 2018</b>	Date finale de l'essai:	<b>06 Novembre 2018</b>
----------------------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

<b>CERTIFICAT DE L'ESSAI DE DURABILITE</b> <small>Ce CERTIFICAT est identique à la version espagnole originale</small>	Ref.	Date d'émission	Directeur Laboratoire	Référence du document
	4548/P-R-I	13 Novembre 2018	<i>Francisco J. Guerra</i> D. Francisco J. Guerra	I-7-MC (F) Rev. 12 Page 1 de 2

Ce CERTIFICAT ne peut pas partiellement être reproduit sans l'autorisation d'AETEC S.A.

La validité du certificat peut être confirmée en [www.aetec.es](http://www.aetec.es)



## 2.- CONDITIONS D'ESSAIS:

conformes aux spécifications de la Norme EN 13197:2011+A1:2014

Plaques d'essai:	1	Rugosité:	RG2	Grandeur:	G
Conditions d'essai pendant l'application:	t <sup>amb</sup> : 25°C	HR:	24%	Température du matériel thermoplastique °C:	-
Matériaux appliqués, % de desviation s/consigne:	Matériel de base: 0,29	Microbilles:	0,00	D'autres éléments:	-
	Antiderapant: -	Melanges:	-	Éléments de prémélange:	-
Type de pneus:	NEUMÁTICO COMERCIAL 205/60 R15				
Nombre de roues:	4				
Charge par pneus (N):	3000 ± 300				
Pression des pneus (Mpa):	0,25 ± 0,02				
Angle d'appui (degrés):	0° avec un écart maximal de ± 20'				
Angle de braquage (degrés):	En alternance + 1° (± 10') / - 1° (± 10')				
Température de la pièce:	entre + 5°C y + 10°C				
Cycle d'essai:	Conformément a lé EN 13197:2011+A1:2014				
Périodicité des mesures:	0,01; 0,1; 0,2; 0,5; 1,0; 2,0; 3,0 et 4,0 x 10 <sup>6</sup> des passages de roue				
Déviations:					

## 3.- CRITÈRES D'ACCEPTATION ET REFUS:

CONDITIONS REQUISES DU SYSTÈME DE MARQUAGE ROUTIER conformes aux EN 1436:2018		
CARACTERISTIQUES	CLASSES ET VALEURS MINIMALES	
Visibilité nocturne sous ces conditions: (mcd·m <sup>-2</sup> ·lx <sup>-1</sup> )	R <sub>L</sub> SEC	R2 (100) <sup>1</sup> - R1 (80) <sup>2</sup>
	R <sub>L</sub> PLUIE	RR1 (25)
	R <sub>L</sub> HUMIDE	RW1 (25)
Visibilité diurne	(x, y)	dans le polygone correspondant
	β	B2 (0,3) <sup>1</sup> - B1 (0,2) <sup>2</sup>
	Qd (mcd·m <sup>-2</sup> ·lx <sup>-1</sup> )	Q2 (100) <sup>1</sup> - Q1 (80) <sup>2</sup>
Résistance à la glissance	SRT	S1 (45)

1) Pour la couleur blanche.  
2) Pour la couleur jaune.

CLASSES DE TRAFIC ET NOMBRE DE PASSAGES EXIGES conformes aux EN 13197:2011+A1:2014	
CLASSES DE TRAFIC	passages x 10 <sup>6</sup>
P0	<0,05
P1	0,05 (optionnel)
P2	0,1
P3	0,2
P4	0,5
P5	1,0
P6	2,0
P7	4,0

## 4.- RESULTATS D'ESSAI: valeur initiale, valeurs retenues et leurs classes techniques

conformes aux EN 1436:2018

CARACTERISTIQUES		valeur pour chaque nombre de passages de pneus x 10 <sup>6</sup>								Incertaine
		0,01 (P0)	0,1 (P2)	0,2 (P3)	0,5 (P4)	1,0 (P5)	2,0 (P6)	3,0	4,0 (P7)	
Visibilité nocturne, R <sub>L</sub>	sec (mcd·m <sup>-2</sup> ·lx <sup>-1</sup> )	308	287	279	251	223	198	181	186	± 7 %
Visibilité diurne	x	0,336	0,337	0,337	0,337	0,338	0,338	0,338	0,339	± 0,004
	y	0,358	0,358	0,358	0,357	0,359	0,357	0,359	0,358	± 0,004
	β	0,644	0,638	0,619	0,588	0,575	0,577	0,541	0,541	± 0,014
	Qd (mcd·m <sup>-2</sup> ·lx <sup>-1</sup> )	249	246	242	230	215	211	204	203	± 9 %
Résist. à la glissance	SRT corr.	52	48	50	52	52	53	52	54	± 5
	Température du patin (°C)	16	15	16	16	17	15	12	11	± 2,8

## 5.- CLÉS D'IDENTIFICATION:

L'utilisation est définie par trois groupes de lettres-clé:

La première clé indique si sa finalité.

**P** Pour marquages routiers permanents.

**T** Pour marquages routiers temporaires.

La seconde clé indique les propriétés rétro réfléchissantes.

**R** Pour marquages routiers rétro réfléchissants.

**RW** Pour marquages routiers rétro réfléchissants sous conditions humides.

**RR** Pour marquages routiers rétro réfléchissants sous pluie.

**NR** Pour marquages routiers non rétro réfléchissants.

La troisième clé indique le type de marquage routier:

**I** Une marque routier conventionnel.

**II** Une marque routier avec propriétés de rétro réflexion améliorées sous des conditions humides et(ou) sous pluie.

## 6.- NOTE:

Les résultats dans ce rapport concernent uniquement les échantillons testés et ne peut être étendue à la production d'autres fabricants.

Le résultat obtenu par un marquage routier (système) dans l'essai de durabilité ne doit jamais être interprété comme une garantie de résultat sur la route puisqu'il dépend de beaucoup plus de paramètres différents indépendamment du produit tel que le design, endroit (type de surface, conditions climatiques, etc) et surtout des conditions d'application.

<b>CERTIFICAT DE L'ESSAI DE DURABILITE</b> Ce CERTIFICAT est identique à la version espagnola originale.	Ref.	Date d'émission	Directeur Laboratoire	Référence du document <b>I-7-MC-(F)</b> Rev. 12
	4548/P-R-I	13 Novembre 2018	<i>Francisco J. Guerra</i> D. Francisco J. Guerra	(Page) 2 de 2

Ce CERTIFICAT ne peut pas partiellement être reproduit sans l'autorisation d'AETEC S.A.

